

# L'intendant Poivre accuse le gouverneur Desroches de trahison envers la nation

Le 8 avril 1772 - Poivre à Monseigneur seul

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30

Le 8 avril 1772 : Poivre au ministre de Boynes. Rend compte d'interventions trahissantes à Manille et au Cap de Desroches contre l'expédition en cours aux Philippines et aux Moluques conduite par Provost et Coëtivi.

Le père Sourita dont il est fait mention dans cette lettre apparaît dans deux documents : il est présent sur le rôle du vaisseau *le Dauphin*. « Zurita Diogo, religieux espagnol, embarqué à Canton le 21 janvier 1772 » à destination du port de Lorient. *Le Dauphin* fait escale à l'Isle de France du 18 mars au 4 avril 1772. D'autre part un courrier fait état de la demande, datée du 25 novembre 1771, du père Surita d'embarquer sur un des deux bâtiments qui vont bientôt appareiller de Canton pour l'Isle de France et Lorient. (*le Laverdy* et *le Dauphin*)<sup>1</sup>

L'expédition dirigée par Provost est arrivée à Manille le 3 septembre, le père Zurita a dû s'embarquer de Manille pour Canton très peu de temps après pour y être rendu avant le 25 novembre.

---

Poivre - Pour Monseigneur seul.

Le 8 avril 1772

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte par ma lettre n°3 en date du 22 août de l'année dernière, de l'expédition que j'ai faite aux Iles Philippines pour tirer de Manille les agrès de marine dont nous avons besoin. J'ai eu l'honneur de vous exposer dans la même lettre toutes mes vues relativement à ce voyage et le parti que je me proposais d'en tirer pour le plus grand avantage de l'Etat et de notre colonie.

J'ai reçu nouvellement par les vaisseaux revenant de la Chine une lettre de M. Provost, écrite de Manille en date du mois de décembre de l'année dernière qui m'annonce son prochain départ pour faire son retour à l'Isle de France en passant par les îles Moluques. M. Provost m'apprend qu'il a éprouvé beaucoup de difficultés dans ses négociations à Manille, et qu'il n'a pu obtenir du gouvernement espagnol les services que je l'avais envoyé solliciter, en agrès et en ustensiles de marine. Je vous prie d'observer, Monseigneur, que ce n'est que par la voie et la protection du gouvernement que l'on peut obtenir dans cette colonie espagnole les brais, les cordages et autres effets de marine qui ne se trouvent guère en quantité que dans les magasins du Roi d'Espagne en cette colonie. En conséquence, j'avais eu l'honneur de prévenir Monsieur le Gouverneur Général des Iles Philippines de la mission du Sieur Provost, et dans l'incertitude où nous étions de la guerre, je lui avais demandé au nom du Roi, les secours nécessaires à notre port, secours qui n'eussent été payés comptant par le Sr Provost.

Je viens d'apprendre, Monseigneur, par un Espagnol des Iles Philippines, passager sur le navire *le Dauphin* revenant de la Chine, que M. Provost très aimé et estimé d'ailleurs de tous les Espagnols, notables de la ville de Manille, avait été fort mal reçu par Don Simon Déanda, Gouverneur Général des Iles Philippines ; que cette mauvaise réception était l'effet d'une lettre écrite par M. le Ch.

---

<sup>1</sup> Registre des délibérations du Conseil de direction de Canton, A.N. Col C/1/11, f°138.

Desroches à ce gouverneur espagnol, dans laquelle lettre le Sr Provost était peint comme un homme sans aveu, qui ne méritait aucune croyance et dont il désavouait entièrement la mission.

Je vous avoue, Monseigneur, que ce rapport auquel je ne puis ajouter foi me surprend d'autant plus, que M. le Ch. Desroches opposé seulement dans le temps à l'opération qui devait terminer le voyage de Manille, a très fort approuvé la mission que je donnais au Sr Provost pour les différents objets de traite et de négociation qu'il devait faire à Manille même. J'avais communiqué à M. le Gouverneur Général les instructions communes que je donnais à MM. Coëtivi et Provost, et même les instructions particulières que je donnais à ce dernier. Je me rappelle véritablement que dans le temps, M. le Ch. Desroches voulut garder et retenir l'expédition de ces instructions que j'avais signées, et qu'il refusa même pendant quelque temps de me les rendre, me montrant après coup de la répugnance pour ce voyage et surtout pour l'opération qui devait se faire aux îles Moluques, mais il finit par se contenter de tirer copie de mes instructions, et me les renvoya avec son approbation et l'ordre de sa part à M. de Coëtivi d'appareiller au premier vent favorable.

D'un autre côté, je connais le passager espagnol qui m'a fait le rapport : c'est un religieux dominicain nommé le Père Sourita, homme de poids et d'un grand sens, très estimé à Manille, très versé dans les affaires politiques de cette colonie espagnole, et qui passe en Europe chargé d'affaires importantes.

Si vous jugez, Monseigneur, que le rapport qui m'a été fait par ce religieux espagnol, passager sur le navire *le Dauphin*, mérite quelque considération et examen de votre part, il vous sera facile de l'interroger, il doit se rendre à Paris, et on découvrira aisément sa demeure par la voie de M. l'ambassadeur de la Cour d'Espagne.

Dans la lettre que M. Provost m'écrit de Manille, et par laquelle il m'annonce son prochain départ pour les îles Moluques, cet excellent homme qui a tout sacrifié pour servir encore une fois l'Etat, me témoigne la plus grande ardeur pour les opérations qu'il va réitérer aux Moluques, et il me promet d'être de retour à l'Isle de France au mois de mai prochain avec une abondante collection de plants et de graines des deux épiceries fines.

Mais je ne puis vous dissimuler mes vives alarmes sur la suite de ce voyage. Croirez-vous, Monseigneur, que les chefs du gouvernement hollandais du cap de Bonne-Espérance savent comme M. le Ch. Desroches et moi, toute la suite des opérations que doit faire M. Provost, et avec autant de détails que s'ils avaient lu mes propres instructions. Ils les ont racontés, ces détails, à nos Français qui ont été au cap de Bonne-Espérance sur la flûte *le Comte de Menou*, que j'y avais envoyée en octobre dernier pour notre approvisionnement et qui est revenue ici en janvier de cette année. Que puis-je penser, Monseigneur, en voyant les Hollandais instruits d'une expédition dont tous les Français de l'île ignorent le secret, et qu'il est de la plus grande importance pour les seuls Hollandais de traverser.

M. Berg, fiscal<sup>2</sup> au cap de Bonne-Espérance et la seconde personne de cette colonie, a assuré nos Français que le gouvernement de Batavia serait instruit à temps pour envoyer des vaisseaux de guerre au-devant de M. de Coëtivi, et depuis le mois de décembre on a eu le temps en effet d'envoyer du Cap à Batavia des renseignements nécessaires pour traverser notre opération, car M. Provost ne doit quitter les îles Moluques que dans le courant d'avril.

Je me garderai bien, Monseigneur, d'ajouter ici une foule de détails et d'anecdotes, que je ne me rappelle qu'avec la plus vive douleur, et qui ne serviraient qu'à augmenter vos inquiétudes sur le sort des braves gens qui se sacrifient pour le service du Roi et de l'Etat. Noyé dans la douleur la plus amère, je réserve pour vous seul, le fondement de mes alarmes, et je mets toute ma confiance dans celui qui connaît la droiture et la pureté de mes intentions. Si le Sr Provost échappe aux périls qui le

---

<sup>2</sup> *Fiscal* : secrétaire du Conseil hollandais.

menacent, et amène à bon port le trésor qu'il travaille actuellement à procurer à l'Etat, j'oublierai de bon cœur, et je vous prie d'avance, Monseigneur, d'oublier vous-même tout ce qui aura pu être fait contre une opération aussi utile à l'Etat.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, ...

Poivre

Isle de France, le 8 avril 1772

\* \* \*